



Les Nouvelles de Sibiril

Keleier Sibirill

commune.de.sibiril@wanadoo.fr

OFFICES RELIGIEUX

08 février 2015	Plougoum à 9h30	15 février 2015	Sibiril à 9h30
18 février 2015	St Pol-de-Léon à 18h30 Célébration des cendres	22 février 2015	Plougoum à 9h30

PROCHAINEMENT A SIBIRIL ...

- 14 février : Rencontre et atelier de création d'histoires avec Loic Henon à la bibliothèque de 14h à 18h.
- 15 mars : Kig Ha Farz au Foyer organisé par l'école Ste Agnès.
- 22 mars : Election des Conseillers Départementaux – 1^{er} tour.
- 29 mars : Election des Conseillers Départementaux – 2^{ème} tour.
- 28 et 29 mars : salon des Jeunes Créateurs – Salle Atlantide, organisé par l'association Art Gwenn Ha Du.

ETAT CIVIL

Naissances :

- Aïna MORIZOT, née à BREST le 3 décembre 2014, fille de Aimeric et Lauranne MORIZOT domiciliés 7, rue Ile de Batz.

Décès :

- Robert BOYRIES, décédé le 12 décembre 2014 à Lanmeur, domicilié rue du Château d'Eau.

- Jeanne BIHAN, née GUIVARCH, décédée le 20 janvier 2015 à Sibiril, domiciliée à Kerélou.

DIVAGATION DES CHIENS

Il est rappelé que les chiens ne peuvent être laissés en divagation sur le territoire de la commune, au risque d'être ramassés et envoyés au Chenil St Roch à TAULÉ.

AIDE AUX DEVOIRS

Depuis la rentrée scolaire, des bénévoles assurent une aide aux devoirs les lundis et jeudis. Afin de compléter l'équipe du lundi et proposer ce service les mardis, nous recherchons des bénévoles. Renseignements à la Mairie au 02.98.29.91.57.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

La **durée de validité** de la carte nationale d'identité est passée **de 10 ans à 15 ans** depuis le 1^{er} janvier 2014. Cette **mesure** est également **applicable** aux cartes nationales d'identité délivrées à des personnes **majeures** et en cours de validité au 1^{er} janvier 2014, c'est-à-dire pour les cartes délivrées entre le **2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013**. Pour ces cartes, la **prolongation** de leur durée de validité sera **automatique** et ne nécessitera aucune démarche de votre part. En effet, la date de validité inscrite sur le titre n'aura pas besoin d'être modifiée pour que la validité soit prolongée de 5 ans. **Les cartes nationales d'identité délivrées à des personnes mineures conservent en revanche une durée de validité de 10 ans.**

CHEQUE « 100 % Haut-Finistère »

Avec le chèque cadeau « 100 % Haut-Finistère », faites-vous plaisir en consommant local :

- POUR LES EMPLOYEURS : UNE EXONERATION DE CHARGES
- POUR LES PARTICULIERS ET LES ASSOCIATIONS : UNE IDEE CADEAU

Le chèque cadeau « 100% Haut Finistère », mis en place par la CCI de Morlaix est un mode de paiement simple et efficace, dont le but est de valoriser l'achat local et de promouvoir le commerce de proximité. Le chèque cadeau « 100 % Haut Finistère » est proposé :

Samedi 14 février 2014**RENCONTRE AVEC...
& ATELIER DE CREATION D'HISTOIRES****Loic Henon***Auteur jeunesse
Mi-Normand, mi-Breton
Poète à ses heures***A la Bibliothèque de Sibiril de 14h à 18h****Entrée gratuite, de 7 à 77 ans !**

Renseignements et inscriptions à la bibliothèque et au 06.61.44.61.51

- aux employeurs (toutes activités confondues : artisanat, agriculture, commerces, professions libérales, entreprises, etc...) pour leurs salariés (exonération des cotisations et contributions de sécurité sociale selon les conditions URSSAF),- aux particuliers et aux associations, à la recherche d'une idée cadeau.

500 commerces acceptent le chèque cadeau « 100 % Haut Finistère »

Liste sur site internet : www.100pour100-hautfinistere.fr.

Contacts : Chambre de commerce et d'industrie de Morlaix :

Christophe Robinault, Sylvie Le Callonnec, Marie-José Ven :

T. 02 98 62 39 19

Mail. 100pour100-hautfinistere@morlaix.cci.fr

Site internet : www.100pour100-hautfinistere.fr



CALENDRIER DES GRANDES MARÉES – 1^{er} trimestre 2015 – APPEL A LA VIGILANCE

Date	Coefficient	Date	Coefficient
18 février	098 et 103	19 mars	097 et 105
19 février	109 et 113	20 mars	110 et 115
20 février	116 et 118	21 mars	118 et 119
21 février	117 et 115	22 mars	118 et 115
22 février	111 et 106	23 mars	111 et 105

Quelques recommandations :

- Evitez de circuler en bord de mer à pied ou en voiture. Si nécessaire, circulez avec précaution en limitant votre vitesse et ne vous engagez pas sur les routes exposées à la houle déjà inondées. Ne vous engagez pas sur les secteurs particulièrement exposés au risque d'être entraîné par une vague.
- Fermez les portes, fenêtres et volets en front de mer.
- Protégez vos biens susceptibles d'être inondés ou emportés.
- Tenez-vous informé auprès des autorités communales ou préfectorales et préparez-vous, si nécessaire, et sur ordre, à évacuer vos habitations.
- Ne prenez pas la mer.
- Ne pratiquez pas de sport nautique.
- Tenez-vous informé de l'évolution de la situation en écoutant les informations diffusées dans les médias ainsi que sur les sites des opérateurs météo. Les bulletins de vigilance orange et rouge de Météo France sont consultables sur son site Internet gratuit (www.meteofrance.com), ainsi que sur son répertoire téléphonique également gratuit (02.67.22.95.00).

ERDF

En cas de pannes électriques, vous pouvez contacter ERDF (Electricité Réseau Distribution France) au 09.72.67.50.29.

TICKETS SPORTS – VACANCES D'HIVER

Date	Activités	Observations
Mardi 10 février	Mégaland	4 accompagnateurs Apportez votre pique-nique et chaussettes obligatoires
Mardi 17 février	Initiation aux nœuds marins	Goûter prévu
Jeudi 19 février	Cinéma	4 accompagnateurs ; pas de goûters prévu

Inscriptions le samedi 7 février 2015, à partir de 10h00 à la mairie. Participation de 1,50 Euros par activité.

URBANISME

Demandeur	Nature des travaux	Adresse	Dépôt	Décision
M. MIDOL et M. PICHON	Réaménagement d'un camping	Théven	30 octobre 2014	Accord
M. et Mme FOLLOROUX	Construction d'une maison	Rue de Keraval	5 décembre 2014	Accord

Les déclarations de travaux n'apparaissent pas dans *Les Nouvelles de Sibiril* mais sont consultables en mairie.

Vos articles à faire paraître pour le prochain bulletin doivent nous parvenir impérativement pour le mercredi 25 février 2015 dernier délai. Passé cette date, les articles ne seront pas diffusés.